

# *Charte des Responsabilités humaines*

## **Dépouillement du questionnaire sur la Charte**

### ***Introduction***

*Lors de l'Assemblée mondiale des Citoyens tenue en décembre 2001, une proposition de texte pour une Charte des Responsabilités humaines, issue d'une période de dialogue intensif au sein de l'Alliance, a été discutée par les participants. Une version révisée a été présentée à la session de clôture de l'Assemblée. Celle-ci a été soumise au débat auprès des alliés et des personnes à l'extérieur de l'Alliance par le biais d'un questionnaire diffusé par Internet. Un large consensus s'est dégagé des 185 réponses reçues. Malgré cela, il y avait aussi des critiques, notamment par rapport aux principes concernant l'économie du marché et l'éducation. Sans trahir la majorité des accords, les suggestions d'amélioration ont été sérieusement prises en considération dans la rédaction finale des six thèses et des principes devant guider l'exercice des responsabilités humaines.*

### **1. L'idée d'une Charte des responsabilités humaines**

*L'idée d'une Charte est généralement appréciée et la majorité des personnes ayant **répondu** au questionnaire sont disposées à la signer et à participer à une campagne de diffusion de la Charte chez eux.*

*42 personnes ont exprimé leur disponibilité à traduire la Charte (voir liste en annexe. Ce nombre couvre 26 langues, dont 21 non occidentales.*

*Pourtant aussi des doutes :*

Ce sont de grandes aspirations. Leur réalisation entraînera une augmentation de la responsabilité, comme de la coopération et la prospérité collective. Comme toujours dans ces cas, cependant, le fait d'accroître les pratiques idéalistes volontaires donnera lieu à une situation exploitable par les individus moins concernés, qui pourront en profiter sans coopérer. Nous devons faire attention à ouvrir sur un changement collectif, et non sur l'augmentation de la disparité entre ceux qui désirent le changement, et ceux qui n'y sont pas obligés ; autrement, le problème semblera différent mais sera, dans le fond, le même.

Est-ce que les thèses et les principes doivent être considérés comme indissociables pour que la Charte soit « cohérente et efficace » ?

Il est nécessaire de donner des définitions de certains termes clés.

## **2.a. Le débat sur la Charte lors de l'Assemblée**

*D'une part, la plupart des répondants estime que ce débat au cours des ateliers était parmi les plus stimulants et importants (car concentrés sur une chose concrète à discuter communément). D'autre part, il y a quasi unanimité que le temps était trop court et que, par conséquence, les contributions de fond des participants de l'Assemblée n'ont pu être que minimales. Ceci a laissé un sentiment de frustration.*

*Quelques commentaires plutôt négatifs :*

- A la lecture de la Charte, j'ai l'impression que les affaires du monde ne vont pas être bouleversées par son existence...
- Il semble qu'en réalité il s'agissait d'une conclusion décidée d'avance et que nous avons été conviés à Lille pour participer à un exercice de publicité. On n'a adopté aucune méthodologie pour en faire autre chose qu'un exercice sur papier.
- Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu de véritable débat de fond à Lille sur les présupposés et le principe même d'une telle Charte, sa légitimité, sa crédibilité, sa nature, son statut et son rôle etc., compte tenu du fait que pour beaucoup de participants, il s'agissait de leur première rencontre avec ce processus. En particulier, j'éprouve le besoin d'affiner et enrichir la réflexion sur les notions mêmes de « responsabilité » et de « Charte ».
- A Lille, il n'y a jamais eu de débat pour reprendre les conclusions des ateliers et pour l'élaboration d'une charte. J'avais l'impression qu'on était à la recherche d'un consensus avec le plus petit dénominateur commun et qu'il s'agissait d'éviter un débat qui automatiquement aurait laissé apparaître des divergences.
- Dans mon groupe beaucoup de doutes étaient exprimés par rapport à la légitimité des participants pour créer un Charte .

## **2.B. La présentation de la synthèse du travail sur la Charte lors de la session de clôture**

*Commentaires généralement positifs.*

## **3. Réflexion interculturelle sur l'adaptation de la Charte dans différentes cultures**

*La totalité des répondants estime que cette réflexion est d'une importance incontournable et la quasi totalité veut y participer.*

#### 4. Participation à l'élaboration d'une Charte des Responsabilités humaines appliquée aux milieux sociaux et professionnels

*La majorité veut y participer. Beaucoup de répondants ont marqué leur intérêt en différents groupes.*

*(NB : Malheureusement les coordonnées des répondants ne comprennent pas une indication de leur milieu social ou professionnel).*

##### Les six « thèses » de la Charte

	<b>D'accord</b>	<b>Pas d'accord</b>
1 Face à une situation radicalement nouvelle de l'humanité, un troisième pilier éthique commun à toutes les sociétés et tous les milieux est nécessaire.	182	3
2 Les mêmes principes éthiques peuvent s'appliquer au niveau personnel et au niveau collectif, à la fois guider les conduites individuelles et fonder le droit.	179	6
3 La notion de responsabilité existe dans toutes les cultures. Elle est indissociable de celle de liberté et de dignité. Elle peut constituer le cœur de la Charte éthique commune.	179	6
4 Du fait de l'impact des activités humaines et de l'interdépendance entre les sociétés, une définition élargie de la responsabilité est nécessaire. Elle comporte trois dimensions : assumer les conséquences directes et indirectes de nos actes ; s'unir pour sortir de l'impuissance ; reconnaître que notre responsabilité est proportionnée au savoir et au pouvoir de chacun.	182	3
5 La Charte n'impose pas de préceptes ; elle propose des priorités et invite à des choix.		
6 Chaque milieu social et professionnel est appelé à élaborer sur la base de la Charte commune les règles de sa responsabilité. Ces règles fondent le contrat qui le lie avec le reste de la société.	179	6
	179	6

## **THESES**

### **Commentaires généraux à prendre en considération :**

- Ce type de questions sont construites par des artistes du consensus. Elles sont de nature trop générale pour ne pas être d'accord.

### **Commentaires par thèse :**

#### **Th. 1 :**

- Pas si sûr.
- Il faut préciser le « troisième pilier » dans sa relation aux deux autres piliers.

#### **Th. 2 :**

- Je ne suis pas tellement sûr que cela soit vrai (5 x)
- Pas prête à endosser cette thèse sans plus amples réflexions et discussions.

#### **Th. 3 :**

- Pas sûr que cela soit vrai (10 x)
- Dans beaucoup de cultures, la « responsabilité » n'est pas liée à la liberté et à la dignité.
- Oui, mais fraternité aussi
- J'aurais envie de répondre « oui », mais en réalité je n'en sais rien. Et qui le saurait ?

#### **Th. 4 :**

- Il semble manquer un concept éthique. Que veut dire « responsabilité » ? Dire que cette notion existe dans toutes les cultures et un très mauvais substitut pour un concept clair. La notion reste nébuleuse.

#### **Th. 6 :**

- Je ne comprends pas pourquoi chaque milieu social et professionnel devrait élaborer ses propres règles de responsabilité. Mon inquiétude tient en partie au fait que certains milieux professionnels et sociaux (par ex. les hommes d'affaires et les financiers internationaux) détiennent bien plus de pouvoir et de ressources que d'autres. Pourquoi devraient-ils élaborer leurs propres règles alors que leurs règles affectent autant d'autres personnes ?
- Si chaque milieu social et professionnel est appelé à élaborer ses propres règles, cela n'est pas réaliste et pourrait devenir une activité politique.
- Peut-on tenir pour responsables les dirigeants des grandes entreprises ?
- Changer « sur la base de » en « en se référant à »

## Les principes directeurs

	D'accord	Pas d'accord
0. Nous avons tous la responsabilité de faire vivre les Droits Humains dans nos modes de pensée et dans nos actions.	182	3
1. Pour assurer l'épanouissement de l'être humain on doit répondre à ses aspirations immatérielles aussi bien qu'à ses besoins matériels.	183	2
2. La dignité de chacun implique qu'il contribue à la liberté et la dignité des autres.	183	2
3. Une paix durable ne peut être établie sans une justice respectueuse de la dignité humaine.	181	4
4. L'exercice du pouvoir n'est légitime que lorsqu'il est mis au service du bien commun et qu'il est contrôlé par ceux sur qui ce pouvoir s'exerce.	182	3
5. Dans les décisions concernant les priorités du court terme on doit s'efforcer d'évaluer les conséquences à long terme et adopter une attitude de prudence.	182	3
6. La consommation des ressources naturelles pour répondre aux besoins humains doit s'accompagner d'une protection active de l'environnement.	182	3
7. La recherche de la prospérité économique à travers les mécanismes du marché doit intégrer la préoccupation du partage équitable de la richesse.	174	11
8. Tout en tirant parti du dynamisme du système du marché, on doit favoriser les échanges non marchands, qui sont indispensables au développement de l'être humain	169	16
9. La liberté de la recherche scientifique implique d'en accepter la limitation par des critères éthiques.	181	5
10. L'éducation tournée vers l'excellence et fondée sur la compétition doit être rééquilibrée par l'éducation à la solidarité et à la culture de la paix.	175	10
11. Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et à venir, il est aussi important de s'unir dans l'action que de protéger la diversité culturelle et de tirer parti de sa richesse.	181	4

## Principes directeurs

### Commentaires généraux :

- Il serait intéressant d'articuler les principes entre eux. Que l'on en fasse ressortir certains qui seraient comme à la base d'autres, dont d'autres pourraient découler facilement.
- Certains principes (notamment 6 et 11) paraissent faibles face aux problèmes actuels. Mais c'est le problème des formulations abstraites.
- Il est douteux que ceux qui ont actuellement du pouvoir et de l'influence financière adhèrent et mettent en oeuvre ces principes directeurs éthiques.
- La simplicité et la brièveté fondamentales de la Charte représentent un grand accomplissement, mais peut-être pourrait-on remplacer le trop grand nombre de substantifs abstraits par des verbes actifs.
- Je suis déçu de l'exclusion consciente de toute référence à la spiritualité.
- Je ne pense pas que l'on puisse appliquer les principes grâce à une action collective civile sans participation de l'État.

### Commentaires à prendre en compte par principe directeur :

#### Pr. 0 :

- Mauvais anglais.

#### Pr. 1 :

- Nébuleux
- « immatérielles » est un mot qui ne convient pas. Veut-on dire « *non matérielles* » ? Pourquoi ne pas dire « *spirituelles* » ?

#### Pr. 2

- Formulation très discutable.

#### Pr. 3 :

- Phrase trop floue. D'après l'expérience que je vis en Moyen Orient une paix durable ne peut être liée qu'au respect des droits de l'homme tels que précisés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le monde politique a vidé le mot « paix » de tout son sens pour mettre à la place un contenu politique impliquant le rapport de forces que la force politique et la force militaire ont établi aux dépens du contenu original du mot.
- Une justice respectueuse de la *dignité* humaine + la *reconnaissance des droits de l'autre*

**Pr. 4 :**

- le « bien commun » est une chose à laquelle on ne peut pas s'attendre. Mieux parler de « *l'ouverture du pouvoir* »

**Pr. 5 :**

- Remplacer « attitude de prudence » par « *ouverture au changement* ».
- Il faut toujours être prudent et pas seulement pendant la prise de décisions
- « doit s'efforcer » est trop peu contraignant

**Pr. 6. :**

- pas d'accord : il ne s'agit pas de « protéger » l'environnement mais de savoir gérer, à long terme, les ressources naturelles, leur diversité et leurs fonctions.
- J'ai des craintes quant au fait que ce ne sont pas les forces du marché, mais la justice sociale qui puisse commander la Sécurité Alimentaire.
- Remplacez « protection » de l'environnement par « *promotion* »
- La consommation, l'utilisation, la mise en valeur

**Pr. 7 :**

- Est-ce faisable dans un capitalisme international ?
- Nous ne pouvons pas continuer de nous insérer dans les dynamiques proposées par l'économie de marché d'autant plus qu'il y a d'autres perspectives qui s'offrent telles que l'économie solidaire, commerce équitable, les banques éthiques, etc.
- L'économie du marché ne vise que le profit. Si nous envisageons la distribution de la richesse, l'économie doit être subordonnée à cet objectif-là.
- J'apprécierais beaucoup que la manière de traiter des questions économiques et des mécanismes du marché soit mieux travaillée pour arriver à des formulations qui accommodent moins bien les mécanismes dominants actuels.

**Pr. 8 :**

- Le sens n'est pas clair pour moi. S'agit-il d'une mauvaise traduction ? (2 x)
- Pas clair (7 x)
- Tout à fait ambigu.
- Parler seulement du système du marché me semble peu équitable. QUID de l'économie solidaire, des échanges, du Bien Commun, des biens non marchands ?
- Il faut être conscient que le capitalisme privilégie les acteurs solvables (on ne prête qu'aux riches)
- Les principes 7 et 8 valident une certaine représentation du monde qui reprend la dichotomie dominante et contestée (entre économique et social) selon laquelle c'est

le marché qui produit de la richesse dans un premier temps et la société qui modère ses effets négatifs en limitant son emprise (faire une place au non marchand) ou les inégalités qu'elle produit (partage des richesses). Il me semble qu'aujourd'hui les principaux acteurs du marché sont largement irresponsables face aux conséquences de leur décisions et actes économiques. Proposition : *Pr. 7 : la recherche de la prospérité économique n'est équitable que si elle améliore la situation des plus démunis. Pr. 8 : Le développement humain passe par le respect et le développement de la pluralité des formes de richesse et d'échanges marchand, non marchand et non monétaire.*

- Impossible de distribuer équitablement la richesse à travers des mécanismes du marché
- L'expression « tirer parti » me semble un « passe-partout » facile et ambigu

**Pr. 9 :**

- Je me pose toujours la question si la liberté de la recherche scientifique devrait être limitée par des critères éthiques. En effet, la notion d'éthique varie d'une culture à l'autre ; elle est plurielle. Soumettre la liberté de la recherche scientifique à l'éthique reviendrait à l'étouffer. Or, ce qui pose problème ce n'est pas la liberté de la recherche scientifique, c'est plutôt l'utilisation des résultats de la recherche scientifique.
- Je suis un peu méfiante des critères éthiques tels qu'ils sont présentement définis et appliqués en contexte de recherche

**Pr. 10 :**

- Que veut dire « l'éducation tournée vers l'excellence » et le « rééquilibrage par l'éducation à la solidarité » ? Le groupe régional de l'Europe latine se prononçait pour l'introduction d'une discipline de civisme et de solidarité dans les programmes scolaires.
- Supprimer ce principe.
- Beaucoup de doutes quant à ce principe.
- L'éducation vers l'excellence est dans la réalité un luxe pour la plus grande partie de l'humanité et n'est pas accessible à tous. Il faut reformuler entièrement ce principe.
- Je ne suis pas à l'aise avec l'idée de « rééquilibrer » comme si on trouvait acceptable de mettre en priorité l'excellence et la compétition
- Tel que formulé, l'« excellence » apparaît comme quelque chose de négatif, du même ordre que la marchandisation de l'éducation. Il me semble y avoir une distinction absolue entre les deux et il est tout à fait regrettable d'avoir pris « excellence » tel qu'utilisé dans monde des affaires et d'entendre par là que l'éducation ne doit pas aspirer à l'excellence. Rejet la marchandisation / la commercialisation de l'éducation : OUI. Mais aspirer à l'excellence dans l'éducation : OUI. Dans l'excellence il ne s'agit pas uniquement de performance ; il

s'agit également de l'impératif moral de l'éducation. L'éducation DOIT aspirer à l'excellence de la même manière qu'elle aspire à éduquer tout le monde, surtout les jeunes, à la « bonté » en tant que citoyens, en tant qu'adultes informés et compétents, en tant qu'individus de compassion, de justice et d'intégrité. L'excellence, en tant qu'impératif moral, est liée au sens de responsabilité dont il s'agit entièrement dans la Charte et l'Assemblée. Ma suggestion de reformulation de ce principe est : *« Lorsqu'elle est fidèle à elle-même, l'éducation est tournée vers le développement de la bonté (l'excellence) humaine et cherche à promouvoir la solidarité et la culture de la paix. »*

**Pr. 11 :**

- Remplacez « protéger » la diversité culturelle par « valoriser »
- Que signifie « tirer parti de sa richesse » ?

## ANNEXE : TRADUCTION

Personnes qui ont exprimé leur intérêt à traduire la Charte dans leur propre langue :

LANGUE	PERSONNE	PAYS
Arabe	Tannous BASSIL	Liban
	Mohamed BOUCHENTOUF	Algérie
	Mohamed LACHKAR	Maroc
	Larbi BOUGUERRA	Tunisie/France
	Doba CHAMS	Liban
Kurde	Doba CHAMS	Liban
Hébreu	Doba CHAMS	Liban
Hindi	Makarand PARANJAPE	Inde
	Joseph THOMAS	Inde
Bahasa malais	CHAN Ngai Weng	Malaisie
Bahasa indonésien	KWE Sylvia Tjiong	Indonésie
Chinois	TAN Xuewen	Chine
	GONG Yan Zi	Chine
	YU Shuo	France
Filipino	Benjamin QUINONES	Malaisie
	Fleur de Lys CUPINO	Philippines
Sri Lankais	Dickella PREMAKUMARA	Sri Lanka
Vietnamien	LE Xuan Linh	Viêt Nam
Malgache	Raja KAHAMVELO	Madagascar
	Nicolo RAMBELO	Madagascar
Ewe	Folly Théophile AMOUZOU	Togo
Wolof	Youssoupha GUEYE	Sénégal
	Sidiki Abdoul DAFF	Sénégal
Pulaar	Sidiki Abdoul DAFF	Sénégal
Fon, Mina, Yoruba, Dendi	Aurélien C. ATIDEGLA	Bénin
	ASSAH Gustave	Bénin
Haussa	ASSAH Gustave	Bénin
Tadjik	SANGUINON	Tadjikistan

Russe	Babayeva ELARA	Azerbaïdjan
Macédonien	Ivan BLINKOV	Macédonie
Slovaque	Sonia CHECHOVA	Slovaquie
Tchèque	Jan KELLER Jacob JIRSA	Tchéquie Tchéquie
Grec	Vanda CHALYVOPOULOU Nicos ANASTASOPOULOU	Grèce Grèce
Espagnol	Eulalia FLOR Luis Carlos ARBOLEDA Cuauhtemoc CARDENAS SOLORZANO Altagracia VILLARREAL SANTOS Paul MAQUET MAKEDONSKI	Équateur Colombie Mexique Mexique Pérou
Portugais	Hermila FIGUEIREDO Ana Mary DA COSTA LINO CARNEIRO Rui Mesquita CORDEIRO	Brésil Brésil Brésil
Allemand	Knut UNGER	Allemagne
Néerlandais	Edith SIZOO	Pays Bas